

## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 16 avril 2013 à 19 h 30, à la salle municipale située au 960, 4<sup>e</sup> Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents :

M.	Daniel Demers	conseiller siège #1
M <sup>me</sup>	Sylvie Demers	conseillère siège # 2
M.M.	Daniel Lahaie	conseiller siège # 3
	André Potvin	conseiller siège #4
	René Caron	conseiller siège #5
	Ulrich Binggeli	conseiller siège #6 (maire suppléant)

Est absent :

M.	Christian Baril	maire
----	-----------------	-------

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par M. Ulrich Binggeli, maire suppléant de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M<sup>me</sup> France Grimard, fait fonction de secrétaire-trésorière.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale. Un avis de convocation a été signifié à chaque membre du conseil, tel que requis par les dispositions du Code municipal.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION #2013-04-099

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que décrit :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Estimation de l'appel d'offres – Nettoyage et inspection télévisée des conduites d'égout;
4. Service en architecture;
5. Marché public;
6. Distribution d'arbres;
7. Période des questions;
8. Clôture de la séance.

#### 3. ESTIMATION DE L'APPEL D'OFFRES – NETTOYAGE ET INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT RÉSOLUTION #2013-04-100

Considérant que selon l'article 961.2 du code municipal du Québec : « Le prix de tout contrat qui comporte une dépense de 100 000 \$ et plus doit, avant l'ouverture des soumissions avoir fait l'objet d'une estimation établie par la municipalité »;

Considérant l'appel d'offres publié dans le système électronique « se@o » pour le nettoyage et l'inspection télévisée des conduites d'égout se terminant le 1<sup>er</sup> mai;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'estimer la dépense pour le contrat de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égout, se terminant le 1<sup>er</sup> mai, à un montant de 103 774,26 \$ taxes incluses.

#### 4. SERVICE EN ARCHITECTURE RÉSOLUTION #2013-04-101

Considérant que la municipalité veut se doter d'un centre multifonctionnel;



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Considérant qu'une étude de coûts et des plans ont été déposés par la firme d'architecte Jean Dallaire pour la construction d'une bâtisse neuve;

Considérant que le conseil regarde pour une 2<sup>e</sup> alternative, et veut faire une étude de faisabilité pour étudier la possibilité :

- d'aménager l'église pour en faire une salle multifonctionnelle tout en y conservant son origine première de « lieu de culte »;
- d'aménager le presbytère pour y entrer la bibliothèque et le bureau municipal, tout en gardant un endroit pour le « lieu de culte »;

Il est proposé par M. Daniel Demers et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme d'architecte Jean Dallaire pour les services en architecture pour faire l'étude de faisabilité pour le réaménagement de l'église et du presbytère pour en faire des établissements municipaux tout en conservant un lieu de culte pour chaque établissement.

### 5. MARCHÉ PUBLIC RÉSOLUTION #2013-04-102

Considérant que l'entreprise « la fille du Berger » veut louer un espace au marché public pour y aménager un café-bistro, de 9 h 30 à 14 h 00, tous les samedis du marché public.

Considérant les demandes suivantes :

- La pose d'une prise de 220 volts pour permettre d'avoir une cuisinière pour la préparation des repas;
- L'installation d'une terrasse de 8 X 16 pieds. Le matériel serait une gracieuseté de Matériaux Fortierville inc. (BMR) et la main d'œuvre serait aux frais de la Bergerie Julien Lapointe. La municipalité permettrait à un employé municipal d'accompagner M. Lapointe pour une période de 4 heures pour l'installation de la terrasse et autoriserait l'installation d'un panneau publicitaire de BMR.

Considérant que le marché public est à sa 5<sup>e</sup> édition et que le comité veut un incorporer un cahier spécial dans le journal l'Ancrier du mois de juin;

Il est proposé par M. Daniel Lahaie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses relatives au marché public telles que mentionné ci-dessus.

### 6. DISTRIBUTION D'ARBRES

La directrice générale informe les membres du conseil que M. Dominic Champagne désire faire une distribution gratuite de jeunes plants d'arbres le 18 mai 2013 à 9 heures. Il demande que tout comme en 2011, que la municipalité envoie un communiqué pour annoncer l'évènement.

M. Champagne mentionne qu'il aimerait que le conseil s'implique en rencontrant les principales institutions pour les encourager à planter des arbres. Le conseil invite M. Champagne à se présenter à la séance du conseil le 7 mai pour discuter de ce sujet.


M. Champagne désire également s'impliquer au niveau de la distribution d'arbres la journée de l'ouverture du marché.


### 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

### 5. CLÔTURE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION #2013-04-103

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée par M. Daniel Lahaie à 20 h.

  
France Grimard  
Directrice générale et sec.-trésorière

  
Ulrich Bingeli  
Maire suppléant